



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de
l'École polyvalente de l'Érablière,
qui s'est tenue par visioconférence, le 6 avril 2022, à 19 h**

Sont présent(e)s :

Ayotte, Joanne	Enseignante
Bacon, Nathalie	Parent
Bilodeau, Francine	Parent
Boucher, Marie-Eve	Professionnelle
Carrier, Valérie	Directrice
Ciura, Karine Ann	Parent
Girard, Manon	Parent
Labrecque, Martin	Enseignant
Proteau, Steeves	Parent
Thibault, René	Enseignant

Sont absent(e)s :

Brunet, Mélanie	Enseignante
Joanisse, Marie-France	Parent
Pelletier, Sylvie	Enseignante
Pichereau, Jean-Charles	Parent

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Mme Bacon souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h.

2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2021-2022-29)

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Proteau. Adopté à l'unanimité.



3. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 février 2022 et suivi (CÉ-2021-2022-30)

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal de la dernière séance. L'adoption du procès-verbal du 23 février 2022 est proposée par M. Proteau. Adopté à l'unanimité.

Il n'y a pas de suivi.

4. Parole au public

Mme Bacon profite de ce moment pour féliciter Mme Carrier pour sa nomination au poste de directrice de l'École polyvalente Nicolas-Gatineau.

Sinon, il n'y avait aucun public présent à la séance.

5. Présentation des projets d'activités

TITRE : Arbraska Laflèche (CÉ-2021-2022-31)

Mme Marie-Hélène Couture, enseignante en éducation physique, souhaite effectuer une sortie chez Arbraska Laflèche avec ses 22 élèves du groupe activité sportives en 5e secondaire. L'activité aura lieu le 26 mai 2022, de 9 h 20 à 15 h.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Renforcement d'une bonne chimie de groupe et des liens entre les élèves ainsi qu'avec leur enseignante;
- ✓ Apprentissage d'une nouvelle activité sportive de manière amusante et sécuritaire;
- ✓ Découverte d'une entreprise sportive de la région de l'Outaouais.

Le départ se fera en autobus à partir de l'école vers 9 h 20. L'activité sera d'une durée de 3 heures et le groupe dînera sur place avant de reprendre l'autobus. Les élèves devront apporter leur repas froid. Le retour se fera vers 14 h 30 et les élèves devront assister à leur dernier cours avant le retour à la maison.

L'autorisation parentale sera exigée et des frais de 29.60 \$ seront demandés aux parents. L'école assumera la balance des frais pour la réalisation de cette activité ainsi que les frais de transport qui y seront rapportés.

Madame Carrier propose l'approbation de cette activité.

Mme Ciura appuie cette proposition. Adoptée à l'unanimité.



TITRE : Cours d'escalade (CÉ-2021-2022-32)

Madame Anick Leblanc, enseignante souhaite offrir la chance aux élèves intéressés de participer à des cours d'escalade, un soir par semaine, pendant 6 semaines. L'activité aura lieu les 15, 22, 29 mars et les 5, 12 et 19 avril 2022. Le départ est prévu de l'école à 16 h 15 et le retour à l'école à 19 h 45. Les cours auront lieu chez Altitude Gym, 35 boulevard Saint-Raymond, à Gatineau. L'activité est offerte à tous les niveaux de l'école, mais un maximum de 40 élèves seront acceptés selon la modalité du premier arrivé premier servi.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Développer de nouvelles habiletés en sport et bouger;
- ✓ Développer un sentiment d'appartenance à l'école;
- ✓ Obtenir une certification comme « assureur » d'escalade.

L'autorisation parentale sera exigée et des frais de 70 \$ seront demandés aux parents. L'école assumera 4004 \$ pour la réalisation de cette activité ainsi que les frais de transport qui y seront rapportés.

Madame Carrier propose l'approbation de cette activité.

Approuvée par le conseil d'établissement par courriel

TITRE : Sortie éducative (CÉ-2021-2022-33)

Mesdames Louise Langlois et Annick Leblanc, enseignantes, souhaitent effectuer une sortie éducative au Parc Dalton avec les élèves du groupe 678 (14 élèves). L'activité se fera le 30 mars 2022. Le départ de l'école est prévu à 9 h 30 et le départ du site à 14 h. Pendant la journée, les élèves seront invités à faire une visite de la Cabane à sucre et de la petite école. Ils pourront aussi visiter les divers sentiers. De 13 h à 13 h 45, une période d'enseignement aura lieu dans la petite école.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Dans le cadre du cours d'univers social, vivre l'expérience de l'enseignement dans une vieille école;
- ✓ Visiter l'érablière, comprendre la fabrication des sucres;
- ✓ Permettre à l'élève de découvrir de nouvelles notions.

L'autorisation parentale sera exigée et tous les frais nécessaires pour la réalisation de cette activité seront assumés par l'école.

Madame Carrier propose l'approbation de cette activité.

Approuvée par le conseil d'établissement par courriel



TITRE : Arbraska (CÉ-2021-2022-34)

Mesdames Sianne Fronteau et Anick Leblanc, enseignantes, souhaitent effectuer une sortie avec 37 élèves lors de la journée pédagogique du 1er avril prochain. Trois intervenants seront également présents pour les accompagner. La sortie aura lieu à Arbraska Laflèche. Le départ se fera de l'école à 8 h et le retour est prévu vers 17 h. Les élèves auront la chance d'effectuer trois parcours : arbre en arbre, visite de la caverne et parcours géocaching en forêt.

S'il y a plus de 37 inscriptions pour les élèves, les participants seront choisis selon le principe premier arrivé, premier servi.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Découvrir de nouvelles façons de bouger;
- ✓ Développer un sentiment d'appartenance à l'école;
- ✓ S'amuser.

L'autorisation parentale sera exigée et aucun frais ne seront demandés aux parents. Les parents devront toutefois assurer le transport de leur enfant à l'école pour le départ et l'arrivée. L'école assumera tous les frais pour la réalisation de cette activité incluant les frais de transport qui y seront rapportés.

Madame Carrier propose l'approbation de cette activité.

Approuvée par le conseil d'établissement par courriel

TITRE : Deviens la tête d'affiche! Viens découvrir nos programmes en formation professionnelle. (CÉ-2021-2022-35)

Madame Marie-Eve Boucher, conseillère d'orientation scolaire et Mme Josiane Groulx, conseillère en information scolaire et professionnelle, souhaitent que l'école offre la possibilité aux élèves féminines d'expérimenter des tâches liées à des programmes dans des métiers traditionnellement masculins. Elles seront aussi invitées à réaliser un projet avec l'accompagnement d'enseignants et d'élèves féminines ou diplômées. Une visite des différentes installations sera aussi effectuée.

Les activités sont offertes à toute la clientèle féminine de la 3e à la 5e secondaire, sur une base volontaire.



Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Sensibiliser et valoriser la diversification des choix de carrière;
- ✓ Démystifier et expérimenter le métier traditionnellement masculin auprès des filles;
- ✓ Considérer l'avenue de la formation professionnelle dans son parcours scolaire.

L'autorisation parentale sera exigée et aucun frais ne seront demandés aux parents. Les parents devront toutefois assurer le transport de leur enfant lors des journées des activités. Les élèves intéressés doivent s'inscrire en ligne avant le 28 mars 2022.

Madame Carrier propose l'approbation de cette activité.

Approuvée par le conseil d'établissement par courriel

6. Consultation des règles de vie (agenda) et comparaison 2022-2023 (CÉ-2021-2022-36)

Mme Carrier présente le calendrier de la consultation faite auprès du personnel en ce qui concerne les règles de vie à l'école. Elle présente également les différentes modifications apportées à ces règles pour la prochaine année scolaire.

Un échange a lieu au sujet des livraisons de nourriture. Il y a certaines inquiétudes quant à la sécurité des élèves et à la cohérence dans l'application de la règle. Mme Carrier nous explique que les livreurs doivent se présenter à l'administration de l'école, ils n'ont donc pas l'autorisation de se promener dans le bâtiment. De plus, selon les nouvelles règles qui seront en vigueur l'an prochain, les livraisons de nourriture feront partie des interdits.

Une question est soulevée à propos du service de cafétéria pour l'an prochain, on aimerait savoir quand l'information sera connue à ce sujet. Mme Carrier indique que ce point devra être discuté avec la prochaine direction. Pour le moment, aucune démarche n'a été faite pour la présence d'un service de cafétéria en 2022-2023.

L'approbation des règles de vie pour l'année scolaire 2022-2023 est proposée par M. Labrecque. Approuvées à l'unanimité.

7. Modification du MEQ au titre du cours « Pâtisserie » pour « Art culinaire programme local – pâtisserie »

Mme Carrier nous informe que le cours de « Pâtisserie », offert en 5^e secondaire, se nommera désormais « Art culinaire programme local – pâtisserie ».



8. Mot de la directrice

Mme Carrier remercie les membres du conseil d'établissement pour leur présence, leur bénévolat et leur engagement dans la réussite des élèves de notre école.

Mme Carrier aurait pensé terminer l'année scolaire à l'École polyvalente de l'Érablière, mais une ouverture pour un autre poste s'est présentée. Elle dit tout de même avoir eu un coup de cœur pour notre école.

M. Sylvain Dault-Lagacé assurera les fonctions de directeur de notre école jusqu'en juin.

9. Mot de la représentante au comité de parents

En l'absence de Mme Joanisse, Mme Ciura prend la parole. Elle nous indique que lors de la dernière rencontre du comité de parents, certaines consultations budgétaires ont été approuvées. Elle nous informe également que nous pouvons reconnaître un parent qui s'implique dans l'école. Une reconnaissance pourrait être remise par la Fédération des comités de parents du Québec. Il faut soumettre le nom de la personne ainsi que les raisons de cette nomination.

10. Mot des enseignants

M. Thibault, qui fait partie du groupe PGGR, nous informe que le 22 avril, Jour de la Terre, un grand coup de balai sera fait par les élèves à la première période.

Cette activité consiste à nettoyer la cour et le débarcadère de l'école ainsi que les endroits environnants, telle que la piste cyclable.

M. Labrecque indique que les enseignants et l'équipe syndicale ont apprécié le travail de Mme Carrier et auraient aimé qu'elle demeure à notre école. M. Labrecque a cité Corneille : « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années. »

Mme Ayotte nous donne des nouvelles de la micro-entreprise Érabilisac. Elle indique que Patrimoine Canada a été très généreux envers ce projet en donnant 1 000 bannières. 300 autres sont à venir en mai. Mme Ayotte indique que l'équipe espère que le Marché de Noël aura lieu cette année afin de présenter et vendre les articles. Plusieurs élèves participent avec enthousiasme à la production de ces nouveaux articles.

11. Mot de la représentante du personnel de soutien

Aucun représentant du personnel de soutien.



12. Mot de la représentante du personnel professionnel

Mme Boucher nous informe que M. Neault, AVSEC, animera des ateliers au sujet du passage primaire-secondaire dans les écoles primaires du secteur de l'École polyvalente de l'Érablière.

13. Mot du représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

14. Questions diverses

Aucune question.

15. Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 18 mai 2022 à 19 h.

16. Levée de l'assemblée (CÉ-2021-2022-37)

La levée de l'assemblée est proposée par M. Proteau. La séance est donc levée à 19 h 47.